

# EXTENSION DE PORT GRIMAUD: CONTINUE D'UNE OEUVRE D'ART

L'agrandissement de la cité lacustre doit s'inscrire dans une perspective européenne et préserver l'esprit "architecture douce" intégrée au paysage.

La commune de GRIMAUD compte un peu plus de 3 000 âmes en hiver et plus de 70 000 en saison estivale. L'échéance de l'Europe Unie de janvier 1993 ouvre d'autres perspectives démographiques. Le fond du golfe est donc un véritable champ attractif et expérimental où le docteur JEAN PAUL BREHANT a choisi de "canaliser" l'avenir de sa commune en mettant en oeuvre un plan de développement global qui comprend entre autre, l'agrandissement de PORT GRIMAUD. Cette cité lacustre créée il y a un quart de siècle ne peut plus être contenue dans son actuel maillage de canaux et de terrains vierges de toute construction. Pour le docteur JEAN PAUL BREHANT l'alternative est claire.

<< Gouverner c'est prévoir et il est préférable d'organiser que de laisser faire une squatterisation inesthétique de l'entrée de PORT GRIMAUD. Troisième site le plus visité de FRANCE.>>

L'extension de cette cité est soumise à concours comme il se doit. Deux architectes de dimensions internationales s'affrontent sur dossier. D'une part, François SPOERRY, le "père" de PORT GRIMAUD et d'autre part Riccardo BOFIL. En s'attribuant la collaboration de ces deux architectes de talent, le maire veut allier le passé de la commune et son avenir pris en compte comme élément valorisant un environnement de qualité. Agrandir PORT GRIMAUD ? La municipalité voulait répondre à plusieurs impératifs en partant d'un constat objectif, comme le souligne le maire, le Dr JEAN PAUL BREHANT : "Je crois que dans les décennies à venir, le grand développement économique se fera au fond du golfe. Ce n'est pas parcequ'il s'agit de ma commune, mais tout simplement parceque c'est le seul endroit plat de la région où l'on peut encore envisager de faire quelque chose de rationnel."

Pour mener à bien ce dossier qui n'aboutira pas avant l'an 2010 ou 2020, compte tenu de son enveloppe globale fort importante, les élus ne peuvent s'engager avec légèreté. Outre cette réalisation géomorphologique, le maire tient compte de paramètres intéressants pour mener à terme son projet dont il souhaite que Grimaud assure le management en coordination avec la D.D.E et sous surveillance d'une société d'économie mixte : "PORT GRIMAUD est le troisième site le plus visité en France, le Var est le premier département pour les immatriculations de bateaux stationnés et réparés dans les départements voisins quand ce n'est pas à l'étranger, la zone artisanale est saturée

avant d'être réalisée, autant d'éléments qui nous poussent à vouloir maîtriser le développement de la commune pour éviter une certaine anarchie comme nous sommes habitués à voir ailleurs. Pour l'extension de Port Grimaud nous avons donc fait appel à de grands architectes mondiaux François Spoerry et Riccardo Bofil. Nous avons également contacté l'Ecole d'architecture de Marseille-Luminy".

## UN INVENTAIRE A LA PREVERT

Les grandes lignes de ce nouveau concept, le maire de Grimaud nous en dresse un premier inventaire : "Dans ce périmètre, nous aurons une zone artisanale des métiers de la mer. Elle permettrait de retrouver le charme des vieux villages de pêcheurs où travail et convivialité étaient mêlés. Cette zone compterait aussi des logements sociaux pour les personnels qui effectueront le gardiennage, l'entretien des bateaux. En période de chômage, ces emplois sont appréciables et ils correspondraient à mon engagement de créer 500 emplois lors de mon mandat".

Pour compléter cet inventaire à la Prévert, ce second Port Grimaud contiendrait encore deux hôtels 3 ou 4 étoiles d'une capacité de 100 chambres, un autre hôtel plus modeste, des maisons avec pontons sur la rivière, un centre commercial en complémentarité avec le tissu commercial du village et ceux du golfe, une grande place centrale, des lieux de rencontres à la fois attractifs et séduisants, un palais des congrès et séminaires, une salle de

spectacle, une maison de retraite, éventuellement une clinique, dans la mesure où celle de Saint-Tropez ne serait plus opérationnelle. Enfin, un centre administratif, regroupant école, gendarmerie, DDE, douanes, poste, services fiscaux.

## LE "NEUILLY DU GOLFE"

Les problèmes d'infrastructures seront également résolus par les concepteurs. La future voie auto routière doit contourner ce nouveau pôle touristique rendant à la RN 98 des vertus catapagnardes qu'elle avait perdues depuis longtemps. L'achèvement des différentes tranches de travaux de la station d'apuration (70 millions largement subventionnés), le drainage du ruisseau St-Pons, le busage de la Giscle, la création de voies de circulation internes et concordantes avec celles de l'actuel Port Grimaud. Des voies réservées aux piétons ou au sportifs évitant la pollution des voitures sont autant d'atouts supplémentaires qui bénéficieront à cette nouvelle infrastructure. L'ambition de JEAN PAUL BREHANT est que cet ensemble devienne le Neuilly du Golfe et que le Var devienne la Floride ou la Californie de l'Europe.

Gouverner c'est prévoir. Superbe maxime que veut mettre en pratique ce conseiller régional, et par ailleurs Vice Président du Conseil Général. Cet ancien responsable du Tourisme dans le Var ne peut que donner l'exemple et ainsi suggérer à d'autres élus que l'avenir du Var passe par une bonne compréhension économique touristique des couleurs vert, bleu et or créées par lui-même justement.